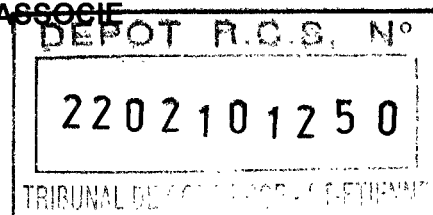


PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE DU 28 DECEMBRE 2009

=====



L'an deux mille neuf,
Le vingt huit décembre,
A dix heures,

Monsieur Maxime SEGURA, demeurant à PAULINET (Tarn) La Frégère,

Agissant en qualité de gérant et d'associé unique de la Société « A C T M », société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 30.000 Euros, dont le siège social est à FIRMINY (Loire) 32 rue Michel Rondet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le n° 513 411 736,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- **Modification de la date d'expiration du premier exercice social.**
- **Modification corrélative des statuts.**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de modifier la date d'expiration du premier exercice social.

En effet, le premier exercice social qui devait clôturer le trente et un décembre deux mille dix (**31 DECEMBRE 2010**) clôturera le trente et un décembre deux mille neuf (**31 DECEMBRE 2009**).

L'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de 5 mois.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

ARTICLE 5 - DUREE - EXERCICE SOCIAL

Le début de l'article demeure inchangé.

Par exception, le premier exercice comprendra le temps écoulé depuis l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés jusqu'au **trente et un décembre deux mille neuf**.

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le gérant et associé unique de la Société.

Monsieur Maxime SEGURA.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maxime SEGURA', with a long horizontal stroke extending to the left.